

EG1 – FRANÇAIS – HISTOIRE-GEOGRAPHIE – EDUCATION CIVIQUE

coefficient 2

UG 1

Objectif de l'épreuve :

L'épreuve de français, d'histoire-géographie et d'éducation civique permet d'apprécier :

- Les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- Les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- Les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

Mode d'évaluation :

Le contrôle en cours de formation comporte quatre situations d'évaluation :

- deux en français ;
- deux en histoire-géographie.

Les quatre situations d'évaluation sont évaluées à part égale.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

a) Situations d'évaluation en FRANÇAIS : coefficient 1

COMPÉTENCES ÉVALUÉES en CAP ADAL	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
1. COMPÉTENCES ORALES		
Lire avec aisance, de façon expressive tous types de textes (respect de la ponctuation, liaisons, fluidité)		
Se présenter		
Justifier un choix, un avis, formuler une opinion personnelle		
Dialoguer (prendre part à un dialogue, écouter, formuler, justifier)		
Pratiquer l'interview		
Rendre compte d'une lecture, d'un film.		
Exposer son opinion,		
Reformuler l'opinion d'autrui		
Rendre compte d'une activité		
Expliquer un fonctionnement, un itinéraire		
Faire le compte rendu d'une recherche		
Justifier un choix professionnel		
Tirer le bilan de sa période de formation en entreprise		
Rendre compte d'un événement de l'actualité		
Participer à un débat d'opinion		
Faire la synthèse d'un débat		
2. COMPÉTENCES DE LECTURE		
Repérer des informations explicites dans des textes authentiques		
Inférer des informations implicites (repérer des informations dans des textes fictionnels)		
Effectuer seul des recherches, trouver des informations dans des ouvrages documentaires (tableaux, fiches)		
Lire une image		
Lire une caricature		
Lire de façon expressive un texte de théâtre, de poésie, un discours		
Utiliser le dictionnaire (se repérer et connaître les abréviations nécessaires)		
Se repérer dans une table des matières, un sommaire)		
3. COMPÉTENCES D'ÉCRITURE		
Se présenter		
Justifier un choix, un avis		
Tirer une leçon, une morale d'un récit		
Rédiger une lettre personnelle		
Rédiger un sms, un courriel, un courrier		
Rédiger un court argumentaire		
Rédiger un message publicitaire		
Poursuivre un dialogue		
Transposer un récit		
Inventer un récit, une description à partir d'indices		
Rédiger un CV		
Rédiger une lettre de motivation		

Expliquer un fonctionnement, un itinéraire		
Rendre compte du déroulement chronologique d'une activité		
Tenir son journal de bord		
Rédiger le compte rendu de sa période de formation en entreprise		
Rédiger un article d'opinion		
4. PRATIQUE RAISONNÉE DE LA LANGUE		
Répondre à une question par une phrase complète à l'écrit		
Rédiger un texte d'une quinzaine de lignes en réutilisant le vocabulaire, la grammaire		
Conjuguer les verbes		
Utiliser les temps à bon escient (passé, présent, futur, conditionnel présent)		
Maîtriser l'orthographe grammaticale (accord en genre et en nombre, accord sujets/verbes)		
Maîtriser l'orthographe lexicale (adjectifs, connecteurs simples, synonymie, registre de langue)		
Au moins 20 compétences	10 points	
De 15 à 20 compétences	08 points	
De 10 à 15 compétences	06 points	
De 05 à 10 compétences	04 points	
De 00 à 05 compétences	00	

b) Situations d'évaluation en HISTOIRE-GEOGRAPHIE – EDUCATION CIVIQUE : coefficient 1

○ ***En première année : notée sur 10***

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement. Un des documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit, par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

○ ***En deuxième année : notée sur 10***

Seule la dominante change (histoire ou géographie).